

**COMMUNE DE FREHEL**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 18 décembre 2025**

Date de convocation : 12 décembre 2025  
Date d'affichage : 12 décembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 18  
Nombre de Conseillers présents : 13  
Nombre de Conseillers votants : 14

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAINE, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M DALLET pouvoir à Mme MOISAN, Mme CUCULI

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme COQUELIN est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

**DELIBERATION N°2025-2-074 : Autorisation donnée à Mme le Maire de déposer une demande d'urbanisme pour le débroussaillage aux abords du Viaduc de Port Nieux**

Suite à l'étude du CEREMA et comme évoqué à maintes reprises en réunion, il est nécessaire de procéder à un débroussaillage des abords du Viaduc de Port Nieux préalablement au passage du géomètre puis à la pose de clôture.

Seulement, au regard des règles d'urbanisme et du classement de cette zone, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande d'urbanisme pour le débroussaillage aux abords du Viaduc de Port Nieux,

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télerecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

  
Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Ghislaine COQUELIN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 19 décembre 2025

Le Maire,

  
Michèle MOISAN